

## Ecole Régionale des Beaux-Arts - Tarifs complémentaires pour l'année 2009-2010

**M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur** : Lors de sa séance du 14 mai 2009, le Conseil Municipal a voté l'ensemble des tarifs de droits d'inscription applicables à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts pour l'année scolaire 2009-2010.

Cependant deux nouveaux cours du soir se dérouleront dès l'automne 2009 :

- Philosophie critique de l'art contemporain : 12 séances,
- L'atelier de typographie qui débutera en janvier 2010 pour 21 séances.

C'est pourquoi il est proposé un tarif en fonction de la durée de chacun de ces cours, ce qui fixerait le droit d'inscription à :

- Cours de philosophie : 108 € Besançon et 121 € Grand Besançon, Autres,
- Atelier de typographie : 188 € Besançon et 212 € Grand Besançon, Autres.

Ces tarifs seraient revus dans les conditions de l'ensemble des cours du soir pour 2010-2011.

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces nouveaux droits d'inscription pour l'année 2009-2010.

**«M. LE MAIRE** : L'Ecole Régionale des Beaux-Arts dont vous a déjà longuement parlé Yves-Michel DAHOUI connaît un grand succès grâce au dynamisme de son directeur Laurent DEVEZE. Si on regarde bien les recrutements qui ont été faits entre autres par l'Adjoint à la Culture : à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts, au Théâtre Musical et maintenant le chef d'Orchestre, on peut quand même constater qu'ils font, un an après, l'unanimité. Je me rappelle où on en était l'année dernière à cette période concernant l'Orchestre, peut-être à un mois près, on voit aujourd'hui où nous en sommes, il y a eu du bon travail réalisé».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces nouveaux droits d'inscription pour l'année 2009-2010.

*Récépissé préfectoral du 17 novembre 2009.*